



bpifrance

| Communiqué de presse

6 FEVRIER 2020



1^{ère} édition du concours d'innovation I-PhD : annonce des 29 premiers lauréats



Campus de CentraleSupélec - Paris-Saclay, le 6 février 2020

Les vingt-neuf lauréats de la première édition du concours d'innovation i-PHD, parmi lesquels sept Grands prix, ont été annoncés ce jour, en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance et Alix Gicquel, présidente fondatrice de Diam Concept et Présidente du jury i-PHD, à l'occasion de la 12^e étape du DeepTech Tour.

Le concours d'innovation i-PhD, lancé en juin 2019 dans le cadre du plan DeepTech opéré par Bpifrance, est destiné aux jeunes chercheurs porteurs d'un projet de création de startup en lien avec leur écosystème local (laboratoire, filiales ou structure de valorisation des organismes de recherche, SATT). En amont des deux autres concours publics destinés aux entreprises innovantes, i-Lab et i-Nov, i-PhD incarne la volonté du gouvernement de promouvoir l'innovation à travers la création de startup et de reconnaître la place centrale de la recherche dans l'innovation.

Pour **Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**, « *Qu'elles s'attaquent au défi de la médecine régénérative ou de l'ordinateur quantique, qu'elles participent à la transition énergétique ou à l'industrie durable, qu'elles parient sur le potentiel de l'hydrogène ou du microbiote, les start-up aujourd'hui récompensées démontrent que la science donne à l'innovation un supplément d'ambition et d'imagination, qu'aucune réflexion purement incrémentale, qu'aucune stratégie strictement économique ou industrielle ne pourra jamais lui donner.* ».

Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, souligne : « *Le concours i-PhD constitue l'étape la plus amont du Concours d'innovation (avant i-Lab et i-Nov). Il s'inscrit pleinement dans la doctrine du Programme d'investissements d'avenir (PIA) qui consiste à soutenir avant tout l'excellence. En parallèle, le soutien aux « programmes d'accompagnement dédiés aux startups DeepTech » et le fonds French Tech accélération du PIA contribuent activement à la constitution d'un écosystème d'accompagnement solide pour ces startup DeepTech* ».

Paul-François Fournier, directeur exécutif Innovation de Bpifrance, précise : « *L'ambition collective du plan deep tech, que Bpifrance opère pour le compte de l'Etat, est de faire émerger et croître sur l'ensemble du territoire, des startups basées sur les technologies de pointe que produit notre recherche d'excellence. Le concours i-PhD en est un dispositif essentiel, car il récompense l'audace entrepreneuriale de tous ceux qui sont au plus près de l'innovation de rupture. Il crée également de l'exemplarité pour d'autres jeunes chercheurs qui peuvent se dire que c'est possible* ».

Les dossiers de candidature ont, dans un premier temps, été évalués par la Structure de Transfert de Technologie (STT) qui les accompagne, avant d'être étudiés par un jury national composé d'entrepreneurs, d'investisseurs et de responsables d'incubateurs.

Cette première édition **récompense 29 lauréats, dont 7 grands prix**, issus de différents secteurs, parmi lesquels biotech, chimie, matériaux, quantique, spatial.

Outre une mise en visibilité sur le plan national, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement à trois niveaux :

- **Participation à des programmes de formation à l'entrepreneuriat** (Entrepreneur First, HEC Challenge +, Collective Ventures, ...)
- **Accès à un programme de mentorat** avec des fondateurs de startup pour échanger et bénéficier de leurs conseils ainsi qu'à une communauté dédiée d'entraide et de partage d'expérience
- **Participation à une mission d'une semaine en immersion au cœur de la Silicon Valley**, au plus près des écosystèmes d'innovation.

La seconde édition du concours sera lancée à l'été 2020.

Retrouvez l'ensemble des lauréats de la première édition du Concours i-PhD dans le document annexé.

Contact presse :

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation presse-mesri@recherche.gouv.fr
T 01 55 55 99 12 / 86 90

Bpifrance : Nathalie Police – nathalie.police@bpifrance.fr - 01 41 79 95 26

Secrétariat général pour l'investissement : - presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58

À propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis le lancement du PIA, l'Etat a ainsi co-financé plus de 6 000 projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. Plus d'information sur [le site du SGPI](#) – Suivez-nous sur Twitter : [@SGPI_avenir](#)

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse